



Sommet de la biodiversité pour les municipalités

9 mars 2023
Programme

9h

DISCOURS DE BIENVENUE

Stéphane Boyer, maire de Laval

Agnès Grondin, adjointe parlementaire du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Martin Dampousse, 1er vice-président - Union des Municipalités du Québec (UMQ)

Patrick Bousez, administrateur - Fédération québécoise des municipalités (FQM)

Marie-Pierre Beauvais, responsable Aires protégées Sud du Québec - SNAP Québec

9h30

COMMENT TRANSPOSER DANS L'AGENDA DES MUNICIPALITÉS LES ENGAGEMENTS DU NOUVEAU CADRE MONDIAL POUR LA BIODIVERSITÉ ADOPTÉS À LA COPI5 ?

Diego Creimer, directeur finance et biodiversité - SNAP Québec

Marie-Andrée Mauger, responsable de la transition écologique et de l'environnement - Ville de Montréal

10h30

PANEL 1 - DÉFIS ET SOLUTIONS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Patrick Bousez, administrateur - Fédération québécoise des municipalités (FQM)

Normand Dyotte, président de la Commission de l'aménagement et des transports - Union des municipalités du Québec (UMQ)

Annye Boutillier, chargée de soutien à la mobilisation - Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)

Anne-Sophie Doré, avocate - Centre Québécois du Droit à l'environnement (CQDE)

13h30

CONFÉRENCE - MISE EN ŒUVRE DU 30X30, QUELLES PISTES DE RÉFLEXIONS POUR LES ACTEURS DU MONDE MUNICIPAL ?

Massimo Iezzi, directeur général - Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

14h

PANEL 2 - LE LEADERSHIP MUNICIPAL À L'HONNEUR EN MATIÈRE DE CONSERVATION ET DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ : COMPRENDRE, S'INSPIRER ET PASSER À L'ACTION

Martin Héroux, maire de Sainte-Émélie-de-l'Énergie et **Yasmine Kessaci**, agente de développement plein air - Loisirs et Sports Lanaudière

Normand St-Amour, maire de Chute-Saint-Philippe

Martin Dampousse, maire de Varennes

Sara Richard, directrice de l'aménagement et du développement du territoire - MRC de la Minganie

16h30

CLÔTURE DU SOMMET ET COCKTAIL

Le Sommet de la biodiversité sera animé par **Gabrielle Lamontagne-Hallée**, journaliste et chroniqueuse spécialisée en environnement.

COMMENT TRANSPOSER DANS L'AGENDA DES MUNICIPALITÉS LES ENGAGEMENTS DU NOUVEAU CADRE MONDIAL POUR LA BIODIVERSITÉ ADOPTÉS À LA COP15 ?

Du 7 au 19 décembre dernier s'est tenue la 15^{ème} Conférence des Parties (COP15) à Montréal, siège du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies. Les participants ont adopté le nouveau cadre mondial pour renverser la perte de la biodiversité, le Cadre de Kunming - Montréal. Quelles sont les nouvelles cibles ? Comment les transposer dans l'agenda des municipalités ? Ce panel sera l'occasion de préciser ou rappeler certaines lignes directrices.

PANEL 1 – DÉFIS ET SOLUTIONS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le plan de mise en œuvre de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (PNAAT) suscite beaucoup d'attentes. Déjà, à sa publication en 2022, la politique soutenait qu'il « était temps de moderniser nos pratiques, de faire preuve d'audace et de créativité pour poursuivre notre développement ». Que devrait contenir ce plan de mise en œuvre et la nouvelle mouture de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) ? Comment s'assurer que les milieux naturels soient adéquatement considérés ? Et la cible de 30 % de protection d'ici 2030 ?

Ce panel sera l'occasion de réaffirmer certaines demandes de l'Union des municipalités du Québec, de la Fédération québécoise des municipalités et des acteurs du monde de l'eau en lien avec les plans régionaux des milieux humides et hydriques. Une synthèse des échanges sera réalisée par le Centre québécois du droit de l'environnement.

CONFÉRENCE – MISE EN ŒUVRE DU 30X30, QUELLES PISTES DE RÉFLEXIONS POUR LES ACTEURS DU MONDE MUNICIPAL ?

Lors de la COP15, la Communauté métropolitaine de Montréal a pris l'engagement d'accélérer la protection et la conservation des milieux naturels sur son territoire en adhérant à l'objectif international de 30 % en 2030. Réaliser ce dernier dans la région métropolitaine s'avère un défi important alors que le territoire est fortement marqué par le développement historique de l'urbanisation et de l'agriculture. Par cette présentation, la CMM présente son plan de match pour concrétiser le 30 x 30 et insiste sur l'importance d'une planification et d'une coordination métropolitaine forte, porteuse de résultats pour le Grand Montréal.

PANEL 2 – LE LEADERSHIP MUNICIPAL À L'HONNEUR EN MATIÈRE DE CONSERVATION ET DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ : COMPRENDRE, S'INSPIRER ET PASSER À L'ACTION

Vers un réseau écologique à Chute-Saint-Philippe

Le territoire public de Chute-Saint-Philippe, d'une superficie de 322 km², est parsemé de vieilles forêts et de milieux humides, et compte deux vastes lacs d'une grande intégrité écologique. Afin de préserver cette riche nature et son potentiel de mise en valeur, la municipalité souhaite y bâtir un vaste réseau écologique au profit de la collectivité. Ce projet est un appel à renforcer les compétences des municipalités sur les terres du domaine de l'État afin de respecter la vision des acteurs locaux.

Corridor du Canyon de la Noire : un projet porté par toute une région

En plein cœur du piedmont lanauchois, Loisir et Sport Lanaudière et la Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière unissent leurs expertises pour relier deux parcs régionaux par un grand Corridor Nature le long de la rivière Noire. Le Corridor du Canyon de la Noire, un des quatre Corridors plein air déployés dans la région dans le cadre du Plan de développement lanauchois en plein air 20|32, est un projet structurant, alliant conservation du territoire et développement plein air. Fortement soutenu par les élu/es locaux, il démontre l'importance d'une décentralisation dans l'aménagement et la protection du territoire, afin de faire naître des projets ambitieux et novateurs. Monsieur Héroux et Madame Kessaci présenteront l'historique du projet, les grandes étapes à franchir, les retombées actuelles et quelques recommandations.

L'île Sainte-Thérèse, un exemple de transformation au cœur du fleuve à Varennes

D'une superficie de 5,4 km², l'île Sainte-Thérèse est un joyau naturel du fleuve Saint-Laurent. Située à Varennes, ce territoire possède une biodiversité et un patrimoine historique rares. Toutefois, l'île est fragilisée par plusieurs menaces dont la dégradation des habitats et l'érosion des berges. Depuis 2021, un grand projet de restauration est en cours pour redonner vie à l'île. Un plan directeur permettra aussi de faire de cette île un parc métropolitain. Ce projet est une illustration du rôle incontournable des élu/es pour faciliter l'accès à la nature dans les zones fortement urbanisées.

Protection de Muteshekau Shipu - Rivière Magpie : une collaboration essentielle entre Municipalités et Communautés Autochtones

La rivière Muteshekau Shipu/Magpie est l'une des plus importantes de la Côte-Nord. Elle se caractérise par une succession de paysages grandioses et pour l'attractivité de ses activités en eau vive. Malgré un consensus régional pour sa protection et le travail accompli depuis près de 15 ans, la rivière n'est toujours pas protégée à cause de l'obstruction continue d'Hydro-Québec. La mobilisation se poursuit et l'Alliance Muteshekau-shipu redouble de créativité pour protéger la rivière. Cette mobilisation forte et soutenue témoigne à nouveau d'un nécessaire renforcement des compétences municipales sur les terres publiques pour respecter les volontés locales. Mesdames Richard et Mollen Picard présenteront l'historique du projet et l'Alliance Muteshekau-shipu et les actions réalisées (personnalité juridique, Prix Droits et Liberté) et à venir (plan directeur ; intégration de l'innu-aimun).